

<http://ecoleetsociete.se-unsa.org/Nouveaux-programmes-de-lycee-le-travail-est-lance>



École & société

Nouveaux programmes de lycée : le travail est lancé !

- Réforme Bac/Lycée GT -

Date de mise en ligne : lundi 14 mai 2018

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le Conseil supérieur des programmes (CSP) a publié le 7 mai 2018 « une note d'analyses et de propositions sur les programmes de lycée ».

Cette note qui ressemble à un texte d'orientation destiné aux rédacteurs des futurs programmes, fait suite à une série d'auditions d'organisations syndicales, d'inspecteurs généraux ou d'associations professionnelles qui se sont tenues au premier trimestre 2018 (le SE-Unsa a pour sa part été auditionné le 5 avril). Elle dresse un bilan des programmes mis en place à l'occasion de la réforme Chatel (2010) et donne quelques indications sur ce que devront être, selon le CSP, les futurs programmes.

Dans son introduction, le CSP acte que le lycée général et technologique n'est plus l'« aboutissement d'un parcours » et qu'il doit devenir un « tremplin pour la réussite des élèves dans la voie d'études supérieures qu'il aura choisie ». Le lycée est maintenant « une étape dans un continuum de formation ». La réforme du bac doit aboutir au renforcement de sa valeur certificative.

Bilan des programmes actuels

Le bilan des programmes actuels souligne leur tendance lourde à l'encyclopédisme, qui aboutit à survoler de nombreuses notions au détriment de l'acquisition solide de compétences nécessaires dans l'enseignement supérieur et dans la vie.

Au SE-Unsa, on affirme depuis longtemps que le lycée n'est qu'une étape dans le continuum bac-3/bac+3, que la valeur certificative de l'actuel bac est faible et que le bachotage généré par les épreuves terminales n'implique pas une appropriation solides des connaissances et une maîtrise suffisante des compétences nécessaires. En cela, il partage nombre de constats formulés par le CSP.

Indications données pour les futurs programmes

Les indications données aux futurs rédacteurs des programmes et concepteurs de sujets de contrôle continu ou d'épreuves terminales sont moins convaincantes. Il faudra bien sûr voir dans le détail, discipline par discipline, ce qui va nous être proposé mais la lecture de la note du CSP montre qu'un certain traditionalisme est de mise.

La dissertation, par exemple, semble être l'exercice de référence en sciences humaines. On sait que c'est une spécificité française - que personne ne nous envie - et qu'il existe d'autres formes d'exercices plus ouverts pour entraîner les élèves à la réflexion argumentaire.

Par ailleurs, les tenants du tout disciplinaire seront sans doute rassurés : le lycée de demain risque de ne pas trop les bousculer, le CSP délivrant un vibrant plaidoyer en faveur des disciplines scolaires et de leurs approches traditionnelles des savoirs.

Quant aux nouveaux enseignements, le CSP ne fait qu'esquisser des contours assez flous, avec plusieurs propositions de répartitions horaires qui n'aident pas à y voir plus clair.

C'est maintenant que les programmes vont s'écrire. C'est maintenant qu'il va nous falloir être exigeants. Pour le SE-Unsa, il est hors de question que le lycée du XXI^e siècle nous ramène cinquante ans en arrière.